

La dimension démographique des conflits africains

Francis Gendreau*

Les discours sur l'Afrique au sud du Sahara mettent généralement l'accent sur un nombre limité de caractéristiques : une économie fragile qui ne « décolle » pas, une démographie « explosive » (croissance forte, urbanisation rapide, mortalité élevée, etc.), un environnement qui se dégrade, des Etats en crise et de nombreux conflits. Ces discours sont trop souvent réducteurs car ils ne prennent en compte ni la complexité des phénomènes et de leurs interrelations, ni la diversité des situations ou les évolutions en cours. C'est ainsi que l'idéologie néo-malthusienne dominante considère le facteur démographique comme le principal, sinon l'unique responsable des maux dont souffre la planète en général et l'Afrique en particulier. On retrouve cette « pensée unique » dans l'explication souvent donnée aux conflits que connaît l'Afrique. D'autres vont plus loin et, considérant le surpeuplement comme « générateur de guerre », assignent à cette dernière « une fonction sociale, la relaxation démographique ». Il y a trente ans déjà, Alfred Sauvy réfutait une telle thèse (1). Il existe par ailleurs un discours totalement différent, assez fréquent lui aussi : celui qui ne reconnaît aucune cause démographique aux conflits.

La relation inverse, à savoir les effets démographiques des conflits pose en principe moins de problèmes car certains de ces derniers sont évidents. Cependant, le discours est tout autant réducteur, la démographie voyant son rôle limité à celui d'une comptabilité macabre. Là aussi, la charge idéologique (et passionnelle) est forte, comme on le voit par exemple hors du continent africain à propos des débats sur les estimations du nombre des victimes de la guerre de Vendée (durant la Révolution française) ou de la Shoah.

* Démographe, ORSTOM. Président du Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED).

(1) A. Sauvy, *Théorie générale de la population*, vol. 2, PUF, 1966.

**Afrique
contemporaine**

Numéro spécial
4^e trimestre 1996

Thèmes
transversaux

129

Fonds Documentaire ORSTOM



Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B* 9423 Ex : 1

PM 178

Finalement, il y a certes des liaisons entre démographie et conflits, mais celles-ci s'inscrivent dans un ensemble complexe de relations. Il faut en effet dans l'analyse faire intervenir de nombreux autres éléments : caractéristiques économiques, sociales, culturelles et religieuses des populations concernées, régimes politiques en place, relations internationales, etc. C'est selon cette démarche que l'on explorera les deux aspects de la dimension démographique des conflits en Afrique : le rôle de la démographie dans la genèse des conflits et leurs effets démographiques.

Le rôle des phénomènes démographiques dans la genèse des conflits

Si l'on rejette le simplisme du discours néo-malthusien, on peut cependant s'étonner – ce n'est pas contradictoire – de voir parfois ce rôle de la démographie complètement occulté. « Il est frappant de constater à quel point les quelques études existant sur les spasmes politiques africains, et qui ont cherché à en expliquer les causes, ont peu, et parfois même pas du tout, fait référence à cette donnée pourtant si vivante et en si rapide changement sur le continent » (2).

**Afrique
contemporaine**
Numéro spécial
4^e trimestre 1996

Démographie
et conflits

130

Le simplisme néo-malthusien

Comme indiqué précédemment, le simplisme néo-malthusien est dominant. Il a été poussé à la caricature avec la publication d'un panneau mural « Les pressions démographiques menacent la démocratie » (3). Malgré quelques précautions obligées, les commentaires accompagnant la carte tendent à démontrer que « les pressions démographiques représentent des obstacles à la réalisation de la stabilité politique ». Pour cela, on met en parallèle deux indicateurs composites :

- un indicateur démographique, mélange du taux d'accroissement de la population, de la proportion de la population âgée de moins de 15 ans, du taux d'urbanisation, du taux d'accroissement de la population active et d'un indice d'hétérogénéité ethnique, religieuse et linguistique de la population ;
- un indicateur de la menace de déstabilisation, mélange lui aussi de cinq indices censés rendre compte des phénomènes suivants : la fréquence des changements de gouvernement, les libertés politiques, les libertés civiles, la violence communautaire et l'insatisfaction de la jeunesse.

Ces indicateurs sont calculés sur une échelle de 0 à 100. Les 120 pays considérés ont des indices de « pression démographique » compris entre 11 et 88 et des indices de « menace de déstabilisation » compris entre 13 et 95. Pour les pays d'Afrique au sud du Sahara, ces indices extrêmes sont 42 (Gabon) et 88 (Kenya) d'une part, 30 (Botswana) et 95 (Mauritanie) d'autre part. Une fois les indicateurs calculés, la « démonstration » n'est constituée que... de la carte qui paraît suffisamment concluante aux auteurs ; pourtant, même la seule impression visuelle suscite des interrogations. En fait, ce type de démarche n'est guère satisfaisant, pour quatre raisons au moins :

(2) Catherine Coquery-Vidrovitch, « Démographie et déstabilisation politique en Afrique occidentale », in : E. Vilquin (sous la dir. de), *Révolution et population. Aspects démographiques des grandes révolutions politiques. Chaire Quetelet 1989*, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain, Academia, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 173-202.

(3) Population Crisis Committee, *Les pressions démographiques menacent la démocratie*, Washington, 1989, panneau mural.

- les données utilisées sont très hétérogènes et leur fiabilité statistique particulièrement incertaine (on sait que les indicateurs démographiques ne sont connus qu'avec une certaine marge d'erreur) ; quant aux indicateurs politiques, on peut légitimement s'interroger sur leur nature et sur leur mesure, d'autant que leur définition exacte et leur mode de calcul ne sont pas explicites ;
- on peut aussi douter fortement de la signification réelle d'indices composites obtenus par simple moyenne pondérée d'indices de nature très différente et *a priori* non susceptibles d'être agrégés ;
- de plus, dans le domaine de la statistique, il paraît pour le moins léger de se contenter d'impressions visuelles peu convaincantes ; cela alors que le calcul statistique susceptible de mettre en évidence des corrélations aboutit à des résultats peu concluants, notamment pour l'Afrique subsaharienne ;
- enfin et surtout, les auteurs semblent avoir oublié que corrélation ne signifie pas causalité !

Finalement, l'indigence d'une telle démarche est manifeste, la magie du modèle mathématique inhibe toute réflexion sur les faits sociaux et la « démonstration » n'a aucune valeur scientifique.

Une réalité complexe

Face à ce simplisme réducteur, le discours scientifique ne peut qu'apporter des éléments d'analyse du fait de la complexité de la réalité. Laissons encore la parole à C. Coquery-Vidrovitch : « La violence politique est un phénomène d'emblée multidimensionnel ; sa compréhension exige de considérer en même temps de multiples facettes, dont l'interaction ne peut que provoquer une réalité d'une extrême complexité dont la matrice n'est sans doute pas près d'être définie » (4). D'ailleurs, l'histoire des crises et des conflits montre une grande diversité de causes, au sein desquelles prennent parfois place des facteurs démographiques. On l'a montré par exemple pour la Révolution française de 1789 ou pour la Révolution russe de 1917. Mais les phénomènes démographiques s'inscrivaient dans des contextes sociopolitiques marqués par de nombreux mouvements, voire des bouleversements : ils sont à prendre en compte dans l'explication, mais parmi d'autres (5). Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, on se bornera à fournir quelques pistes de réflexion.

Tout d'abord, le seul niveau de l'information démographique peut constituer un adjuvant ou un détonateur à la genèse de conflits. Citons ici la guerre du Biafra, due à de multiples causes, dont la principale était sans doute la répartition de la rente pétrolière, mais dont l'un des détonateurs fut la publication de la répartition de la population par région et par ethnie résultant du recensement de 1963. D'une façon générale, le chiffre de la population au niveau national, l'effectif des grandes villes, celui des régions, sont des enjeux politiques, sources de débats, parfois de troubles (6). C'est ainsi que les longs délais de publication - quatre ans - des résultats du recensement du Cameroun de 1987 ont été imputés par certains journaux d'opposition à la falsification des chiffres par le gouvernement. De même, la préparation du recensement du Gabon de 1993, dans un contexte politique agité par les débuts de la démocratisation, a alimenté le débat public : il faut dire que le chiffre officiel de la population avant le recensement était notoirement surestimé (1,5 million d'habitants, alors que les estimations des techniciens tournaient autour de 1 million, chiffre confirmé par le recensement).

(4) « Démographie et déstabilisation politique en Afrique occidentale », *op. cit.*

(5) E. Vilquin, *op. cit.*

(6) P. Gubry, « Recensement et démocratie », in : *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, CEPED, Paris, 1995, p. 43-56.

Ces derniers exemples se situent dans le domaine du symbolique. Mais au-delà de la représentation que peut se faire une population ou ses dirigeants de certaines caractéristiques démographiques, « le chiffre de la population a (toujours) été un élément essentiel de la puissance militaire » même si, « à aucun moment, les forces démographiques ne peuvent être examinées hors du contexte économique, politique et psychologique » (7).

De façon plus concrète et plus actuelle, il faut évoquer les questions de la densité de population, de l'accès à la terre et de la pression démographique qui, dans certaines régions, peuvent constituer des facteurs de conflits, sinon les seuls, du moins dans des contextes qui s'y prêtent. Il ne s'agit pas d'une cause démographique *stricto sensu* puisque c'est la limitation d'un facteur de production (la terre) qui intervient. Mais si cette limitation se situe dans un contexte de croissance démographique rapide, l'adaptation trop lente de la société (par l'adoption de nouveaux comportements en matière de fécondité ou d'innovations technologiques) et l'absence de possibilités d'émigration peuvent alors conduire à une crise. On peut aussi rappeler les conflits classiques entre agriculteurs et éleveurs que l'on rencontre partout dans le monde, y compris dans de nombreux pays africains. Plus généralement, l'inégale répartition du pouvoir, du savoir et des richesses entre les différents groupes (sociaux, ethniques, etc.) est une donnée fondamentale à prendre en considération. C'est dans le cadre de compétitions qui deviennent particulièrement aiguës lorsque la survie de certains groupes est en jeu que les rivalités ethniques s'exacerbent : c'est le phénomène de l'ethnicisation des rapports sociaux. On ne peut pas ne pas évoquer ici la tragédie du Rwanda en 1994.

Les événements de la Vallée du fleuve Sénégal entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989 constituent un autre exemple de conflit où le nombre des hommes et sa croissance rapide ont joué un rôle éminent. Mais les antagonismes ont dégénéré du fait de politiques de développement rural pour le moins discutables (absence de mesures de protection de l'environnement, construction des barrages de Diama et Manantali) et de nouvelles dispositions relatives au droit de propriété de la terre prises par le gouvernement mauritanien, qui visaient à saisir les terres des paysans de la Vallée au profit de l'élite au pouvoir (8).

De nombreuses crises africaines sont ou ont pour point de départ des émeutes urbaines. Il faut, pour en traiter, affiner l'analyse et porter l'attention sur deux phénomènes démographiques majeurs de l'Afrique, l'urbanisation et la jeunesse de la population, en particulier de la population citadine. C'est ainsi que le poids de la jeunesse de Soweto a sans doute été un facteur favorisant des émeutes de 1976 et des troubles qui s'y sont développés ensuite dans le cadre de la lutte contre l'apartheid. De même, les jeunes citadins ont joué un rôle moteur dans les différentes « émeutes de la faim » qui ont ponctué l'histoire récente de nombreux pays africains et dans les manifestations liées aux revendications démocratiques (Bamako, Bangui, Brazzaville, Lagos, Lomé, etc.). Cette irruption des jeunes sur la scène politique correspond à une réalité démographique massive dans des villes qui ne sont plus des « machines intégratrices » mais qui fabriquent de l'exclusion et de la marginalisation (9). Il faut se référer ici à la poursuite d'une urbanisation rapide dans un contexte de crise, avec des conséquences multiples : dégradation du système scolaire, difficultés d'accès à l'emploi (même informel), épuisement des mécanismes traditionnels de solidarité (famille, réseaux sociaux), accroissement des inégalités, etc.

(7) P. Renouvin, « Démographie et relations internationales », *Population*, n° 4, 1960, p. 625-654.

(8) T. Homer-Dixon, « Population et conflits », in : UIESP, *Série de conférences sur la population et le développement, Conférence internationale sur la population et le développement*, Liège, 1994, 33 p.

(9) E. Le Bris et F. Chauveau (sous la dir. de), *Actes du colloque Jeunes Villes Emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ? 26-29 octobre 1992, Paris*, ministère de la Coopération et du Développement, Paris, 1993.

Enfin, si l'on va au-delà de la genèse des conflits pour en examiner les caractéristiques et le déroulement, il est évident que là aussi, les facteurs démographiques doivent être pris en considération. Les conflits ou tensions entre deux pays (Mali/Burkina Faso, Sénégal/Mauritanie, Ethiopie/Somalie, Cameroun/Nigeria, Tchad/Libye...) n'ont pas eu le même cours du fait de nombreuses différences, historiques, géographiques, politiques, diplomatiques, mais aussi démographiques : conditions du peuplement et de l'habitat (dispersion, densité), homogénéité ou hétérogénéité ethnique de part et d'autre de la frontière. Pour reprendre le cas du Rwanda, il est évident que l'existence d'une forte communauté rwandaise en Ouganda issue d'une émigration ancienne de réfugiés, impliquée dans l'histoire perturbée de son pays d'accueil (10) et décidée à « retourner au pays », a été un élément important du développement de la crise rwandaise de 1994.

En définitive, plutôt que de considérer que « la pression démographique serait une sorte de gâchette qui déclenche des événements chaotiques ou des crises », on peut estimer avec R. Ford (11) à propos du Rwanda : « Il semble plus probable que le déséquilibre population/ressources (la pression démographique) était un facteur sous-jacent qui a contribué à accroître la vulnérabilité et a ainsi réduit la capacité à faire face à la crise ».

Les effets démographiques des conflits

La mortalité

La mortalité est, bien sûr, le phénomène démographique le plus affecté par les conflits et celui auquel on pense immédiatement. C'est un aspect difficile à quantifier : les statistiques démographiques africaines sont déjà souvent fragiles et incertaines en temps de paix, que dire alors de celles relatives à des périodes de conflit ! A titre indicatif, le tableau 1 fournit quelques ordres de grandeur du nombre de victimes dans certains conflits africains. Il montre bien l'incertitude relative aux estimations produites. En fait, ces estimations sont des ordres de grandeur vraisemblables et non le résultat d'investigations scientifiques. Les démographes sont d'ailleurs démunis lorsqu'on leur demande de produire des estimations. L'état-civil ne fonctionne guère dans ces pays ; la comparaison de deux recensements successifs est inopérante du fait des marges d'erreur entachant chacune des deux opérations ; l'étude des pyramides des âges ne fournit guère de réponse à cause des erreurs sur les âges.

Ce tableau montre toutefois la diversité des conflits en termes de nombre de victimes (pour les conflits figurant dans le tableau, de 5 000 à 2 millions) et d'impact relatif par rapport à l'effectif de la population du pays (de 0,1 % à 13 %, une partie de cette variabilité tenant aux durées différentes des conflits considérés). Mais cette approche globale doit être affinée en distinguant les différentes catégories de victimes. Au risque de schématiser, on peut en considérer trois.

Les pertes militaires

Elles ne sont guère connues, les camps en présence n'en faisant pas état, sinon en minimisant leurs pertes propres et en exagérant celles de leur adversaire. A titre

(10) Les principaux fondateurs du Front patriotique rwandais avaient aidé Y. Museveni à conquérir le pouvoir.

(11) R. Ford, « The Population-Environment Nexus and Vulnerability Assessment in Africa », *Geo-Journal*, n° 35, 1995, p. 207-216.

1. - Nombre de victimes dans quelques conflits

Pays ou région	Période	Nombre de victimes	Population moyenne (en milliers)	Proportion (en %)	Source (a)
Angola	1961-1993	500 000	6 463	7,7	PNUD, 1994
	1980-1988	100 000	7 779	1,3	MRAP, 1989
	1975-1989	213 000	7 485	2,8	SGDN, 1993
Biafra	1966-1970	500 000-2 millions	-	-	MSF, 1995 Le Monde, 12-01-90
		1 million	-	-	
Burundi	1972-1973	100 000	3 597	2,8	MSF, 1995 Le Monde, 4-5/10/92
		100 000-200 000	3 597	2,8-5,5	
	1988	300 000	3 597	8,3	SGDN, 1993 MSF, 1995 SGDN, 1993
		5 000-10 000	5 202	0,1-0,2	
		20 000	5 202	0,4	
1993	50 000-80 000	6 037	0,8-1,3	MSF, 1995	
Ethiopie	1974-1989	546 000	37 799	1,4	SGDN, 1993
Kivu (Zaïre)	1993	6 000-15 000	-	-	MSF, 1995
Liberia	1989-1994	150 000	2 761	0,5	HCR, 1995
Mozambique	1980-1988	900 000	13 252	6,8	MRAP, 1989
	1987-1989	400 000	13 929	2,9	SGDN, 1993
Rwanda	1994	500 000-1 million	7 759	6,4-12,9	MSF, 1995
Somalie	1993	10 000	9 021	0,1	PNUD, 1994
Soudan	1955-1972	500 000	12 000	4,2	PNUD, 1994
	1983-1990	500 000	22 399	2,2	Al-Shazali, 1993
	1983-1993	260 000	23 336	1,1	PNUD, 1994
	1988-1990	250 000	23 960	1,0	MSF, 1995

(a) Voir la bibliographie complémentaire.

2. - Pertes militaires au Sud-Soudan entre 1984 et 1989

Année	Forces armées	ALPS (a)	Autres factions	Total
1984	79	856	11	946
1985	316	5 220	561	6 097
1986	224	5 969	492	6 685
1987	398	6 349	574	7 321
1988	750	7 949	73	8 772
1989	2 816	1 390	884	5 090
Total	4 583	27 733	2 595	34 911

(a) Armée de libération du peuple soudanais.

Source : S. Al Shazali, « Le coût humain et social de la guerre civile », in : « Les crises soudanaises des années 80 », *Egypte-Monde arabe*, n° 15-16, CEDEJ, Le Caire, 1993.

d'exemple, on trouvera dans le tableau 2 les pertes militaires au Sud-Soudan entre 1984 et 1989, d'après la Conférence nationale de dialogue réunie à l'initiative du gouvernement soudanais en 1989. On voit que ces quelque 35 000 décès ne représentent qu'une toute petite partie des 500 000 morts figurant au tableau précédent pour une période voisine.

Les victimes civiles

Les victimes civiles sont en effet de loin les plus importantes. On sait que c'est une tendance qui se généralise à travers le monde, et les deux premières guerres mondiales sont révélatrices de ce changement. « Au début de ce siècle, environ 90 % des victimes de guerre étaient des soldats ; aujourd'hui, environ 90 % sont des civils » (12). Les causes de décès sont de quatre types : massacres délibérés par les soldats, blessures liées aux combats (balles perdues, « bavures » et autres), famines (désorganisation du ravitaillement et de la production) et épidémies (la dislocation du système de santé, la disparition des moyens de transport et le délabrement de l'administration ne permettent pas des soins convenables).

C'est ainsi qu'au Mozambique, la « désorganisation de la base productive », l'épuisement des réserves des greniers et la faible productivité agricole ont entraîné dans les zones de combat entre les forces gouvernementales et la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine) des soudures difficiles, des insuffisances alimentaires, voire des disettes et des intoxications du fait du rouissage insuffisant du manioc (13). De plus, l'objectif affiché de la RENAMO était de détruire l'infrastructure du pays : entre 1982 et 1987, 484 postes ou centres de santé ont été dévastés, soit 42 % du total (14). Dans un district du Centre-Mozambique, on a noté une augmentation très importante de la mortalité des enfants de moins de 5 ans : déjà forte en 1975 (de l'ordre de 270 pour mille) au moment de l'indépendance, elle s'est progressivement élevée jusqu'à 473 pour mille en 1986 (15).

Cette situation n'est pas propre aux pays ouvertement en guerre. On la retrouve sous une autre forme au Zaïre où « moins de la moitié des structures sanitaires et hospitalières sont encore opérationnelles et [où] celles qui le sont encore sont dans un état lamentable... Dans ce contexte, les grandes endémies se répandent rapidement : maladie du sommeil, tuberculose, choléra et même peste bubonique ont refait leur apparition... Les programmes de prévention et de dépistage ne fonctionnent quasiment plus, faute de moyens » (16).

Les décès dans les camps de réfugiés

Les conflits se traduisent par de très grands nombres de réfugiés (voir tableau 3). Malgré l'aide du pays d'accueil et de la communauté internationale, les conditions de vie dans les camps sont le plus souvent très précaires : alimentation insuffisante, pro-

(12) Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, Economica, Paris, 1994.

(13) C. Geffrey, « Vivre et manger en guerre au Mozambique », in : F. Gendreau et al. (sous la dir. de), *Les spectres de Malthus*, ORSTOM-EDI-CEPED, Paris, 1991, p. 297-314.

(14) N. Fee, « Mozambique : the Struggle for Health Continues », *People*, vol. 15, n° 2, 1988, p. 11-12.

(15) M. Garenne, R. Coninx et C. Dupuy, *Effets de la guerre civile au Centre-Mozambique et évaluation d'une intervention de la Croix-Rouge*, CEPED, Dossier n° 38, Paris, 1996, 25 p.

(16) Médecins sans frontières, *Populations en danger 1995. Rapport annuel sur les crises majeures et l'action humanitaire*, La Découverte, Paris, 1995.

3. - Les réfugiés en Afrique au 31 décembre 1994 (en milliers)

3a. - Selon le pays d'accueil

Pays d'accueil	Nombre	Proportion (a)	Principaux pays d'origine
Zaire	1 724	3,9	Rwanda (1 253), Burundi (180), Angola (161), Soudan (112), Ouganda (19)
Tanzanie	883	3,0	Rwanda (626), Burundi (203), Mozambique (35), Zaire (16), Somalie (3)
Soudan	727	2,6	Erythrée (419), Ethiopie (161), Tchad (141), Ouganda (4), Zaire (2)
Guinée	553	8,3	Liberia (398), Sierra Leone (155)
Côte d'Ivoire	360	2,5	Liberia (359)
Ethiopie	348	0,6	Somalie (270), Soudan (52), Djibouti (18), Kenya (8)
Burundi	300	4,7	Rwanda (278), Zaire (22)
Ouganda	287	1,3	Soudan (180), Rwanda (97), Zaire (5), Somalie (2)
Kenya	252	0,9	Somalie (206), Soudan (27), Ethiopie (11), Ouganda (3), Rwanda (2)
Zambie	141	1,5	Angola (104), Mozambique (19), Zaire (14), Somalie (1)

(a) En % de la population du pays d'accueil.

3b. - Selon le pays d'origine

Pays d'origine	Nombre	Proportion (b)	Principaux pays d'accueil
Rwanda	2 257	28,4	Zaire (1 253), Tanzanie (626), Burundi (278), Ouganda (97), Kenya (2)
Liberia	794	26,1	Guinée (398), Côte d'Ivoire (359), Ghana (16), Sierra Leone (16), Nigeria (4)
Somalie	542	5,9	Ethiopie (270), Kenya (206), Djibouti (20), Yémen (11), Italie (10), Russie (7), Egypte (6), Tanzanie (3), Ouganda (2), Koweït (2), Syrie (2)
Erythrée	422	12,0	Soudan (419), Yémen (2)
Soudan	399	1,4	Ouganda (180), Zaire (112), Ethiopie (52), Kenya (27), Centrafrique (26)
Burundi	389	6,1	Tanzanie (203), Zaire (180), Rwanda (6)
Angola	284	2,6	Zaire (161), Zambie (104), Congo (13), Russie (2), Namibie (1)
Sierra Leone	275	6,1	Guinée (155), Liberia (120)
Mozambique	235	1,5	Afrique du Sud (90), Malawi (89), Tanzanie (35), Zambie (19), Zimbabwe (1)
Tchad	212	3,3	Soudan (141), Cameroun (43), Centrafrique (22), Congo (2), Niger (2), Nigeria (1)

(b) En % de la population du pays d'origine.

Source : High Commission for Refugees, *Populations of Concern to UNHCR. A Statistical Overview 1994*, Genève, 1995.

miscuité, accès difficile à l'eau, centres de santé débordés, etc. Il en résulte une forte mortalité, surtout dans les premiers jours d'arrivée sur les sites d'accueil (populations traumatisées, exténuées). On observe alors des taux de mortalité journaliers dramatiquement élevés : 5 à 10 pour 10 000 (17), voire 20 à 100 pour 10 000 dans les centres pour les enfants non accompagnés de la zone de Goma (Zaire) durant l'été 1994 (18). Les causes de décès les plus fréquentes sont le choléra, la dysenterie bacillaire, la méningite, la rougeole, les infections respiratoires aiguës ; le tout sur un fond de malnutrition sévère (sous-nutrition et graves carences vitaminiques), avec de nombreuses diarrhées et des accès de paludisme.

Les réfugiés et les personnes déplacées

Depuis toujours, les conflits ont été accompagnés et suivis par des mouvements massifs et brutaux de réfugiés. Mais c'est seulement en 1951 qu'une définition internationale du réfugié a été adoptée (Convention de Genève) (19). En 1969, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) adoptait une convention où cette définition était élargie (20). Les mouvements de réfugiés se sont considérablement amplifiés en Afrique au sud du Sahara au cours de la période récente : à la fin 1994, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) y comptait 6,5 millions de réfugiés, soit 45 % du nombre de réfugiés estimé dans le monde.

De nombreux pays africains sont concernés comme pays d'origine, d'accueil ou parfois les deux. Dans le tableau 3, on a fait figurer les 10 principaux pays d'accueil et les 10 principaux pays d'origine ; y apparaissent 29 pays : 14 sont des pays d'accueil, 5 des pays d'origine et 10 des pays d'accueil et d'origine.

Les pays de la Corne de l'Afrique sont coutumiers de ces chassés-croisés liés aux aléas politiques et aux retournements de situation : guerre d'indépendance de l'Erythrée (1961-1991), guerres civiles au Sud-Soudan (à partir de 1983) et en Somalie (depuis 1988), guerre de l'Ogaden entre l'Éthiopie et la Somalie (1977-1988). Cela sans compter les sécheresses et famines, notamment celles de 1984-1985. Le tableau 4 donne un aperçu des fluctuations qui en découlent.

Même si l'on ne peut que constater une tendance générale à l'accroissement du nombre de réfugiés, il faut néanmoins observer dans certains cas des mouvements de rapatriement librement consentis, organisés ou spontanés. Le tableau 5 en donne un aperçu pour 1994.

Une analyse géopolitique des chiffres du HCR montre que les réfugiés appartiennent essentiellement à trois ensembles : le Sahel (Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) ; l'Afrique de l'Ouest côtière (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Sierra Leone et Togo) ; enfin, un ensemble beaucoup plus vaste regroupant de façon très imbriquée des pays d'Afrique

(17) *Ibid.*

(18) J.M. Milleliri et al., « Démographie des centres d'accueil pour enfants réfugiés non accompagnés (ERNA) de la zone de Goma (Zaire), juillet-septembre 1994 », *Population*, n° 3, 1995, p. 812-820.

(19) « Le terme "réfugié" [s'applique] à toute personne qui, par suite d'événements survenus avant le 1^{er} janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays où elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». En 1967, un « protocole additionnel » généralisait cette définition en supprimant la restriction temporelle.

(20) « Le terme réfugié s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité ».

4. - Les réfugiés entre l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan (en milliers)

	la Somalie		le Soudan	
	1979	220	1975	91
De l'Éthiopie vers	1982	700	1979	410
	1986	840	1982	419
	1990	600	1986	677
	1994	—	1994	161
	1987	20	1982	11
Vers l'Éthiopie à partir de	1988	500	1986	132
	1989	354	1990	388
	1990	385	1994	52
	1994	270		

Sources : P. de Renty, *Pour une démographie des réfugiés de la Corne de l'Afrique*, Mémoire de DEA, Institut de Démographie, Université de Paris I, 1993 ; - High Commission for Refugees, *op. cit.*

**Afrique
contemporaine**
Numéro spécial
4^e trimestre 1996

5. - Principaux mouvements de rapatriement en 1994 (en milliers)

Pays d'asile	Pays d'origine	Mouvements organisés	Mouvements spontanés	Total
Malawi	Mozambique	127,5	497,0	624,5
Tanzanie	Burundi	—	271,1	271,1
Zaïre	Rwanda	0,8	153,0	153,8
Zimbabwe	Mozambique	82,8	20,0	102,8
Bénin	Togo	0,1	92,6	92,7
Burundi	Rwanda	2,2	78,8	81,0
Kenya	Somalie	59,4	—	59,4
Ghana	Togo	—	33,6	33,6

Source : Haut Commissariat aux réfugiés, *Les réfugiés dans le monde 1995*, La Découverte, Paris, 1995.

6. - Les personnes déplacées en Afrique subsaharienne au 31 décembre 1994 (en milliers)

Pays	Nombre
Sierra Leone	782
Liberia	320
Angola	304
Rwanda	300
Ghana	174
Burundi	90
Mali	3
Total	1 973

Source : High Commission for Refugees, *op. cit.*

centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Tchad et Zaïre), australe (Afrique du Sud, Angola, Mozambique, Namibie et Zimbabwe), de la Corne (Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Somalie et Soudan) et des Grands Lacs (Burundi, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie). Les pays et territoires qui ne sont pas du tout touchés par le phénomène des réfugiés, comme pays d'accueil ou comme pays d'origine, sont au nombre de huit : Cap-Vert, Comores, Guinée équatoriale, Maurice, Mayotte, Réunion, São Tomé et Príncipe, Seychelles. Ce sont des petites îles ou des archipels, à l'exception de la Guinée équatoriale. Mais ce dernier pays a été longtemps « producteur » de réfugiés. Quatre autres pays doivent aussi être mentionnés car ils ne sont pas à l'origine de réfugiés et n'en accueillent qu'un très petit nombre (moins de mille) : Botswana, Gabon, Lesotho, Madagascar et Swaziland.

Il faut enfin signaler que la quasi-totalité des réfugiés en provenance des pays de l'Afrique subsaharienne restent dans cette région (98,5 %) ; les autres se trouvent en majorité en Afrique au nord du Sahara, notamment l'Algérie qui accueille des réfugiés en provenance du Mali et du Niger.

La plupart des réfugiés sont des femmes et des enfants. Ils sont issus du monde rural où ils vivaient sans doute pauvrement, mais au sein de groupes domestiques ayant « en général la maîtrise de leurs conditions de production (la terre et les troupeaux) qui permet[tait] leur reproduction démographique et socio-économique » (21). L'absence d'offre de travail et l'impossibilité d'accès à la terre les appauvrissent et leur font connaître des conditions de vie très dures dans les camps. Ils dépendent en grande partie pour leur subsistance des activités maigrement rémunérées que peuvent trouver les femmes, ce qui entraîne une redistribution des rôles sexuels traditionnels susceptible de marquer ces populations lorsque leurs conditions de vie redeviendront plus normales.

Enfin, ces réfugiés sont loin d'être uniformément répartis dans les pays d'accueil. Les camps sont situés dans des régions frontalières, et c'est là aussi que s'installent les réfugiés spontanés. Ils peuvent aussi gagner les villes et accroître l'urbanisation, même si le phénomène des réfugiés est essentiellement rural.

A côté des réfugiés, il faut aussi mentionner les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en relation avec les conflits. Le HCR en recensait deux millions fin 1994 en Afrique subsaharienne.

Les chiffres présentés dans le tableau 6 sont très certainement sous-estimés et ils sont loin d'être exhaustifs : par exemple, les troubles du Shaba (Zaïre) depuis la fin 1992 ont probablement amené environ 700 000 personnes à quitter cette province (22). Le phénomène des personnes déplacées contribue à des modifications de la répartition de la population sur le territoire : redistribution spatiale, changements dans les densités, et surtout amplification de l'urbanisation.

Il va sans dire que la présence de ces personnes réfugiées et/ou déplacées en grand nombre dans des pays qui connaissent souvent de multiples problèmes représente à son tour « un obstacle majeur à la stabilité politique, économique et sociale des Etats » (23). La présence massive des réfugiés rwandais et burundais dans la province zaïroise du Kivu, à l'Est du pays, provoque des troubles graves : les violences entre les divers groupes de population plongent dans l'anarchie une région déjà politiquement fragile (24). On peut *a contrario* citer quelques cas de réussite d'insertion de réfugiés, par exemple à Ukwimi, en Zambie (réfugiés mozambi-

(21) S. Al Shazali, « Le coût humain et social de la guerre civile », in : « Les crises soudanaises des années 80 », *Egypte-Monde arabe*, n° 15-16, CEDEJ, Le Caire, p. 153-173.

(22) Médecins sans frontières, *op. cit.*

(23) H. Bariagaber, « Contemporary Refugee Movements in East and Central Africa and their Economic Implications », in : UIESP, *Congrès africain de population. Dakar 1988*, vol. 2, Liège, 1988, p. 4.1.17-4.1.39.

(24) *Le Monde*, 19-20 mai 1996.

cains) (25) ou à Mishamo, en Tanzanie (réfugiés burundais) (26). Dans les deux cas, on signale que l'effort du gouvernement et du HCR a fini par profiter aux deux communautés – écoles, dispensaires, routes, approvisionnement en eau... – qui ont entre- tenu de bonnes relations entre elles.



L'après-conflit

Les effets démographiques des conflits ne s'arrêtent pas avec leur fin : leurs traces sont le plus souvent longues à disparaître.

Le retour à un niveau de mortalité plus acceptable peut se faire attendre dans la mesure où le système de production, le système de santé, l'administration, les transports, etc., ne retrouvent des conditions satisfaisantes de fonctionnement qu'après de longs délais. Cela sans compter avec les victimes des mines, cet instrument de la « guerre des lâches » : en Angola, « après vingt ans de guerre civile, 20 millions de mines restent enfouies dans le sol, soit deux par habitant » (27).

Bien connue des démographes, l'influence des conflits sur la fécondité (déficit des naissances pendant le conflit, baby-boom ensuite) et sur la nuptialité (déséquilibre des effectifs des deux sexes, modification des âges au mariage, diminution du célibat féminin, etc.) n'est guère étudiée en Afrique, faute d'informations de base. Mais on peut penser que de telles périodes entraînent des modifications sensibles des comportements démographiques en liaison avec l'éclatement des structures familiales, le déracinement des communautés et les traumatismes psychologiques.

Les enfants posent aussi des problèmes tragiques dans les périodes d'après-conflit (orphelins, enfants abandonnés, etc.). De plus, leur scolarisation est problématique car ce qui a été dit du système de santé vaut aussi pour le système scolaire ; par exemple, en 1991, 83 % des écoles (primaires et secondaires) du Sud-Soudan étaient fermées (28). Enfin la démobilisation et la réinsertion sociale des enfants soldats est une question particulièrement délicate à régler.

Quant au problème des réfugiés, il est extrêmement difficile à résoudre. Indépendamment des mesures d'urgence à prendre, les solutions pérennes (retour dans le pays d'origine, intégration dans le pays d'accueil, transfert vers un pays tiers) sont toujours délicates à mettre en œuvre. Le retour à une paix officielle ne se traduit d'ailleurs pas nécessairement par le retour des réfugiés dans leur région d'origine, d'où des conflits potentiels ultérieurs. La situation actuelle du Rwanda en fournit un exemple dramatique : du fait de la densité d'occupation des sols, la situation y est quasi inextricable.

(25) A. Adepoju, « Les conséquences des mouvements de réfugiés sur les pays d'accueil en Afrique », in : R. Appleyard, *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement*, OCDE, Paris, 1989, p. 231-268.

(26) Haut Commissariat aux réfugiés, *Les réfugiés dans le monde 1995*, La Découverte, Paris, 1995.

(27) Programme des Nations unies pour le développement, *op. cit.*

(28) S. Al Shazali, *op. cit.*

Bibliographie complémentaire

Al Shazali (S.), « Le coût humain et social de la guerre civile », in : « Les crises soudanaises des années 80 », *Egypte-Monde arabe*, n° 15-16, CEDEJ, Le Caire, 1993, p. 153-173.

Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), *Les réfugiés dans le monde 1995*, La Découverte, Paris, 1995.

Médecins sans frontières (MSF), *Populations en danger 1995. Rapport annuel sur les crises majeures et l'action humanitaire*, La Découverte, Paris, 1995, 173 p.

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), « Apartheid : anatomie d'un crime d'Etat », *Différences*, numéro spécial, 1989, 66 p.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, Economica, Paris, 1994, 239 p.

Secrétariat général de la Défense nationale (SGDN), *L'Afrique subsaharienne. Sécurité, stabilité et développement*, Paris, 1993, 478 p.

**Afrique
contemporaine**
Numéro spécial
4^e trimestre 1996

Thèmes
transversaux

141

Trimestriel N° 180 octobre-décembre 1996

Afrique contemporaine

Numéro spécial

L'Afrique face aux conflits

sous la direction de
Jean du Bois de Gaudissou
et Michel Gaud

La documentation Française



PM 178
Généralist
9923